

01229 Code INSEE	COMMUNE DE MALAFRETAZ Commune	2023-09
---------------------	----------------------------------	---------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de l, Le Maire, Gary LEROUX.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 324 733.94 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	14
VOTES : Contre 0 Pour 14	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	107 345.37 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	217 388.57 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	324 733.94 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-19 270.31 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-44 804.56 €
Besoin de financement F	=D+E -64 074.87 €
AFFECTATION = C	=G+H 324 733.94 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	119 242.28 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	205 491.66 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.
(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Malafretaz, le 3 avril 2023
Le Maire,
Gary Leroux

Certifié exécutoire par l, Le Maire, Gary LEROUX, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A Malafretaz, le .

*le secrétaire de séance,
Jérôme COMAJANEZ*



Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20230403-2023-09-BF
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023